

La Métropole de Lyon 3 ans après

4 - Conclusions

Pour les habitants

- Ils n'ont pas ressenti le besoin de la création et on ne leur a pas demandé leur avis !
- Ils n'ont pas identifié les nouvelles compétences
- ils n'ont pas encore vu de changement !
- Ils ne voient pas encore ce que la nouvelle collectivité va leur apporter
- Ils s'en désintéressent pour la plupart !
- Élément le plus apparent : le poids des impôts locaux !

Pour les élus

- La Métropole commence juste à se mettre en place
- Elle a pris un retard important, faute de préparation suffisante et de stratégie clairement définie
- Ils espèrent beaucoup du prochain mandat en terme d'accélération, **d'efficacité**, d'élargissement et de démocratie
- Ils y croient encore... mais n'ont pas été interrogés sur l'aspect financier !
- A noter que les commissions désignées pour suivre l'avancement de sa mise en place et de la PPI n'ont jamais publié le fruit de leurs travaux

Pour CANOL

- Les objectifs d'économie, de maîtrise de la masse salariale et de retour à l'emploi ne sont pas atteints
- Les nouvelles compétences, sociales en particulier, alourdissent sa gestion
- Ses dépenses d'équipement sont très inférieures à celles du précédent mandat et ses capacités d'investissement sont réduites
- C'est l'accroissement de la fiscalité, en particulier celle des ménages, qui lui permet de résister,
- La Métropole fait moins bien que la communauté urbaine, tout en coûtant plus cher au contribuable et moins à l'Etat

Synthèse

- La Métropole n'a pas fait ses preuves
- Elle n'est pas en mesure de les faire durant ce premier mandat
- Le modèle existant doit évoluer avant d'être recommandable
- L'ensemble Métropole + Département du Rhône est une catastrophe financière !

La Métropole de Lyon 3 ans après

Annexes

- Méthodologie
- Les perspectives à court terme
- Que devient le Département ?
- L'ensemble Métropole + Département

Méthodologie

- Analyse des **comptes administratifs de 2014 à 2017** du Grand Lyon et du département du Rhône
- Etude de **l'impact des nouvelles compétences** sur le fonctionnement, les charges de personnel, l'investissement, la capacité d'investissement, la dette, la fiscalité et les dotations de l'Etat
- Analyses faites **en M€ et en € par habitant** pour tenir compte de l'évolution de la population (+ 3,3% sur 3 ans). Cette dernière permet les comparaisons avec les comptes 2014 du département du Rhône.
- Les comptes sont consolidés (budget principal + budgets annexes)
- Rapprochement avec les objectifs chiffrés annoncés

Les perspectives à court terme

- **On attend les résultats (synergies) du pacte de cohérence métropolitain et du rapprochement CCAS / MdM**, mais pas d'objectif annoncé ni d'indicateur mis en place
- **Il faut s'attendre à une diminution des recettes :**
 - TEOM : > 50 M€ pour cause d'excédents, sauf arrangement législatif
 - droits de mutation : retournement de conjoncture immobilière
- **Augmentation des dépenses :**
 - Vieillessement de la population (APA)
 - Remontée des taux d'intérêts
- **Diminution possible des dépenses de RSA**, si baisse du chômage
- **Handicap d'une capacité d'investissement amoindrie**

Que devient le Département ?

- **En 2015**, le Département du Rhône, amputé de 59 communes, a eu sa **population divisée par 4**, son **budget de fonctionnement par 3**. Les difficultés sont liées à :
 - des charges de personnel élevées au regard du nouveau périmètre
 - un endettement important, malgré le transfert de la moitié à la métropole
 - une fiscalité moins élevée hors du Grand Lyon
- **En 2017**, le **transfert des transports à la Région** l'a encore amoindri...
- L'adaptation à ce changement d'échelle est cependant facilitée par :
 - Une **volonté de réduction des dépenses**
 - une **baisse des dépenses** de fonctionnement et d'équipement
 - le versement d'une **compensation par la Métropole** (72 M€/an)
 - une **fiscalité relativement dynamique** (hausse des droits de mutation, impôts des ménages)

Une approche complémentaire sera développée ultérieurement sur le Département du Rhône

L'ensemble Métropole + Département

Globalement, entre 2014 et 2017, que ressort-il du cumul des comptes ?

- **L'augmentation des dépenses de fonctionnement** **+ 298 M€** **+ 11,8 %**
 - avec une évolution des charges de personnel + 22 M€ + 4,5 %
- **Le désengagement de l'Etat, illustré par**
 - la diminution des dotations - 108 M€ - 13,3 %
 - la hausse des réversions de péréquation + 64 M€ + 26,6 %
- **L'augmentation de la fiscalité locale** **+ 151 M€** **+ 8,1 %**
(malgré transfert partiel de CVAE du Dépt à la Région)
- **L'augmentation du poids de la dette** **+ 239 M€** **+ 10,1 %**
 - avec des remboursements accrus + 50 M€ +22,8 %
 - et des charges d'intérêts plus élevées + 15 M€ + 21,8 %
- **La réduction des dépenses d'équipement** - 291 M€ -39,4 %
- **... des capacités d'investissement** - 69 M€ - 11,5 %
- **... et de remboursement de la dette** **+ 1 année (4,9 au lieu de 3,9)**